Conclusion et clôture

Séminaire « Les pays en développement – des opportunités pour le secteur privé luxembourgeois »

Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs,

L'affluence à ce séminaire dédié aux opportunités d'affaires dans les pays en développement démontre l'intérêt manifeste de la part des entreprises luxembourgeoises pour accéder à ces marchés.

Je comprends que de nombreuses entreprises hésitent et s'interrogent sur le comment s'y prendre, comment mitiger les coûts et les risques inhérents à la prospection de nouveaux marchés dans les pays en voie de développement.

Le premier panel nous a permis d'apporter de nombreux enseignements sur les structures nationales existantes comme le Ducroire ou la Direction de la Coopération au développement. Je rappelle aussi l'existence de structures internationales d'envergure comme la Commission européenne, la B.E.I. ou la Banque Africaine de Développement.

Elles disposent de services et de savoir-faire incontournables, qu'il s'agisse de l'analyse du risque, de la couverture du risque, de la recherche de financements, de l'accès aux projets et programmes multilatéraux.

Les différents intervenants nous ont permis aujourd'hui de mieux comprendre le fonctionnement des institutions de la coopération internationale, d'apprendre quels sont leurs

instruments, et de quelle manière les acteurs luxembourgeois du secteur privé peuvent s'y associer.

Le message principal qui se dégage est clair : nous devons chercher à amener les entreprises luxembourgeoises à développer leurs activités dans les pays en développement, pour y faire des affaires, et pour y stimuler une croissance économique inclusive et durable.

Début mars, je m'étais rendue avec le Grand-Duc pour une visite officielle en république de Cabo Verde.

Ensemble avec le responsable du Cluster Eco-innovation on a visité des projets prometteurs. Il s'agissait de vérifier si les entreprises luxembourgeoises actives dans les énergies renouvelables auraient la technologie et le savoir-faire requis

par exemple dans l’installation d'une fabrique de glace alimentée essentiellement par des énergies renouvelables.

Ce n’est qu’un exemple illustrant la détermination des parties de développer le tissu économique du Cap Vert à travers des projets réalisés en commun par des entreprises luxembourgeoises.

Mesdames et Messieurs,

Le Luxembourg poursuit clairement une politique d’aide non liée !

Cependant, cette politique n’exclut nullement l’implication d’entreprises luxembourgeoises dans des projets de coopération.

Surtout lorsque les entreprises luxembourgeoises ont une valeur ajoutée spécifique à apporter, il faut les inciter à

participer aux projets de coopération. Surtout lorsqu'il s'agit de Petites et moyennes entreprises.

Je pense surtout aux domaines des nouvelles technologies de l'information et de la communication et des eco-technologies, c'est-à-dire des technologies modernes en matière environnementale.

Il s'agit de deux secteurs qu'on développe de manière prioritaire depuis plus d'une décennie dans le cadre de notre politique de diversification économique.

Beaucoup d'entreprises luxembourgeoises seraient donc certainement compétitives dans les appels d'offres dans le cadre de la coopération, mais le savent-elles ???

Bon nombre de ces « nouvelles » entreprises, qui ont éclos dans les secteurs précités ont développé des technologies et un

savoir-faire qui doit les amener tout naturellement à se tourner aussi vers les pays en développement.

Des manifestations comme celle d'aujourd'hui aident à sensibiliser les entreprises au sujet de la coopération avec le secteur privé luxembourgeois.

Il faut nous investir davantage dans de telles démarches. Il faut investir davantage dans la sensibilisation !

Je pense d'ailleurs aussi qu'une implication renforcée des entreprises luxembourgeoises dans des projets liés à la coopération contribuera à faire valoir les intérêts nationaux dans ces pays à l'issue de la stratégie de sortie.

Mesdames et Messieurs,

Je tiens à remercier l'instigateur de ce séminaire, Monsieur le Ministre Schneider, ainsi que notre hôte, le Directeur Général de la Chambre de Commerce.

Je tiens à remercier aussi les intervenants, ainsi que les nombreux participants à ce séminaire pour leur présence aujourd'hui et pour leurs contributions à la fois pertinentes et informatives.